

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le mardi 2 avril 2019 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 27 mars 2019 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, MM. Bernard JEAN-BAPTISTE, Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absente excusée : Mme Danièle PETIT.

Absents : Mme Colette GRASER, M. Stéphane DELANNOY, M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N° 19-1-13

**Politique du logement**

-----  
Réhabilitation du  
n° 1 Cité de la Croix Blanche

-----  
Convention de transfert de  
Gestion à SOLIHA Métropole Nord

-----  
Reconduction

Rapport de Mme C. DECANTER,  
Première adjointe

Par délibération du 31 mars 2016 (n° 16-1-21), la commune a confié la gestion du logement lui appartenant, sis 1 cité de la Croix Blanche, au PACT Métropole (récemment dénommé SOLIHA Métropole Nord) afin que, dans le cadre de son action sociale, en partenariat avec le CCAS, il soit utilisé en logement à titre précaire.

La convention a été conclue pour une année renouvelable par délibération du conseil municipal.

Ceci étant exposé, il vous est proposé de poursuivre notre partenariat avec SOLIHA Métropole Nord et renouveler ladite convention pour une année.

Travaux préparatoires  
Conseil d'Administration du 5 mars 2019  
Commission Générale du 25 mars 2019



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire